



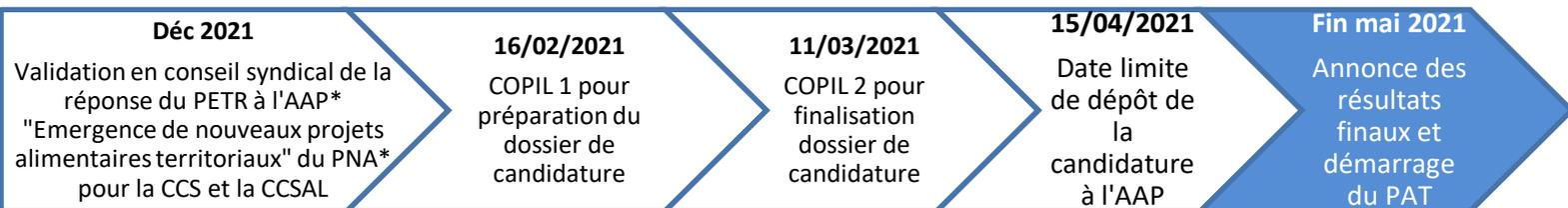
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- PAT -

Plaquette de présentation



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL – Présentation générale



*AAP : Appel à projet ; PNA : Plan national de l'alimentation

DEFINITION DES PAT

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.



ENJEUX ET OBJECTIFS DES PAT

Enjeux économiques

Enjeux environnementaux

Enjeux sociaux

→ Les PAT visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire.

FINANCEMENT - CHIFFRES



1 projet à l'échelle du PETR et multi partenarial : institutions publiques, agriculteurs, organismes d'appui et de recherche, entreprises et coopératives, acteurs de l'économie sociale et solidaire, société civile...



138 000 € de budget prévisionnel pour le PETR, dont 110 000 € d'aides prévisionnelles



1 appel à projets pour 36 mois de financements de 70% du budget



1 poste d'animation pour le PETR

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL – Les enjeux

Enjeux environnementaux

Valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique

Développement de la consommation de produits locaux et de qualité

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Préservation de l'eau et des paysages

Enjeux sociaux

Accessibilité sociale

Education alimentaire

Création de liens

Don alimentaire

Valorisation du patrimoine

Enjeux économiques

Structuration et consolidation des filières dans les territoires

Rapprochement de l'offre et de la demande

Maintien de la valeur ajoutée sur le territoire

Contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles



Contact technique :

Service développement économique

WAGNER Fanny

07 50 56 78 04 | f.wagner@sudalsace-largue.fr